

Tél 01 60 66 18 57 Fax Courriel Ce.0771774k@ac-creteil.fr	<input checked="" type="checkbox"/> Maternelle <input type="checkbox"/> Élémentaire <input type="checkbox"/> Primaire	<input type="checkbox"/> 1 ^{er} trimestre <input checked="" type="checkbox"/> 2 ^{ème} trimestre <input type="checkbox"/> 3 ^{ème} trimestre <input type="checkbox"/> extraordinaire	Date Le 24/03/2016 De 17 H30 à 19H00
--	---	--	---

Présents :

Enseignant(e)s de l'école	<ul style="list-style-type: none"> ● Mme JORDA Priscilla ● Mme FREYERMUTH-MABIKA Sophie ● Mme LACOSTE Sabrina
Parents élus	<ul style="list-style-type: none"> ● Mme LE ROY ● ● Mme PEREIRA ● ● Mme NUNES ● ● M. WHITE ●
Le maire ou son représentant	<ul style="list-style-type: none"> ● M. LARCHE ●
Conseiller municipal	<ul style="list-style-type: none"> ● Mme MALMANCHE ●
Absent(es)	Absent(es) excusé(es)
<ul style="list-style-type: none"> ● M. WILLEMANN, DDEN ● 	<ul style="list-style-type: none"> ● M. DURIEUX, IEN ● ● Mme LAYET, parent d'élève élue ●

Président(e) de séance : Sophie FREYERMUTH-MABIKA	Secrétaire de séance : Priscilla JORDA
--	---

ORDRE DU JOUR du 2^{ème} conseil d'école

1. Informations sur les procédures du 1^{er} degré
2. Sécurité : deuxième exercice d'alerte incendie
3. Présentation du PPMS : premiers exercices de confinement et d'évacuation
4. Vie de l'école : Activités spécifiques : sorties scolaires réalisées et prévues, la fête de l'école
Effectifs de l'école à venir et inscriptions/ accueil des futures PS
5. Coopérative, budget
6. Périscolaire, les NAP
7. Travaux
8. Rappel de la date du 3^{ème} CE

1. Il est important de rappeler que toute inscription en maternelle entraîne un devoir d'assiduité comme il est noté dans le règlement intérieur. Aussi toute absence non justifiée de plus de 4 demi-journées doit faire l'objet d'une remontée et d'un signalement d'absentéisme. Les vacances posées d'office sur le temps scolaire sous prétexte que les enfants « ne sont qu'en maternelle » ne peuvent être recevables.
De plus les horaires de l'école doivent également être respectés afin que le temps de transition et d'adaptation nécessaire (passage maison/école) puisse être effectif et profitable. Il est à noter que la transition est devenue radicale mais plutôt bien vécue depuis la mise en place du plan Vigipirate et l'interdiction pour les parents de rentrer dans l'école. Nos élèves sont plus autonomes dans l'habillage et la mise en route dans les classes est plus rapide. Les parents regrettent le contact direct avec les enseignantes mais saluent le travail de communication sur le blog de l'école (ENT Beneylu) qui est mis régulièrement à jour et qui prend tout son sens en recréant autrement ce lien parents/école.
Il est rappelé que le plan « Vigipirate Alerte Attentat » est plus que jamais en vigueur et sans doute pour un long moment.

2. Le second exercice d'incendie a eu lieu vendredi 18 mars 2016 dans la matinée. Les 76 élèves des trois classes de maternelle et de CP se sont rangés dans le calme dans leur cour respective en moins de 40 secondes. Tout s'est bien passé. Le prochain exercice aura lieu en fin d'année au réveil de la sieste.
3. Le PPMS (Plan particulier de Mise en Sécurité) est mis à jour chaque année. Cette année, suite aux événements traumatisants de novembre dernier, un accent particulier est porté sur les exercices de mise en sécurité. Deux cas de figures : confinement ou évacuation. Les exercices d'évacuation et de confinement ont pu être effectués sans problème en décembre 2015 et mars 2016.

Il sera important de prévoir les espaces de confinement et d'évacuation pour la nouvelle école à venir.

4. Activités passées

Jeudi 10 décembre 2015 : la compagnie du Mirage est venue nous proposer le spectacle « le lutin de Noël » qui a énormément plu aux enfants.

Samedi 12 décembre 2015 : les élèves de l'école maternelle ont fêté Noël en proposant aux parents notre chorale de Noël. Un invité « surprise » était présent et nous l'en remercions encore. Il a gâté les enfants de livres très appréciés.

→ A ce sujet et en prévention de la future chorale de fin d'année 2016 le samedi 10 décembre 2016, l'école souhaiterait avoir une réponse concernant la possibilité d'utiliser de la salle Raymonde Fache et de pouvoir ainsi inviter un plus grand nombre de parents. En 2015, nous avons dû limiter le nombre compte tenu des mesures vigipirate et de l'exiguïté de notre salle.

Lundi 18 janvier 2016 : la compagnie Billenbois est venue nous présenter le spectacle Art'Dada, sur les œuvres d'art que les enfants ont bien retrouvé.

Ce spectacle ainsi que celui du lutin de Noël ont été offerts par la commune de Perthes que nous remercions.

Vendredi 29 janvier 2016 les enfants ont fêté la galette des rois. Ils ont dégusté les galettes préparées en classe et dont les ingrédients ont été fournis par Maternelle Active. Le concours du plus grand nombre de couronnes différentes a été remporté par la classe de Sophie cette année !

Mardi 9 février pour Mardi Gras, tous les enfants des deux écoles se sont déguisés. Le temps ne nous a pas permis de défiler mais une éclaircie dans l'après-midi nous a autorisé à déguster les crêpes réalisées très gentiment par les mamans et mamies dans la cour de l'élémentaire. Ce fut l'occasion pour les petits de maternelle de retrouver leurs grands frères ou grandes sœurs.

Visite de la médiathèque de Perthes : Yvonne et Dominique, bénévoles, ont accueilli moyens et grands au sein de la médiathèque en décembre, mars puis en juin. C'est l'occasion intéressante de découvrir un nouveau lieu culturel important de notre commune, d'avoir envie d'y retourner en famille et d'écouter de belles histoires.

Activités à venir

Nos correspondants de GS de Veneux-les-Sablons (Classe de Nadège Pointeau) nous rendront visite le 8 avril 2016 à Perthes.

Compte tenu du climat actuel, des recommandations liées au plan vigipirate, nous ne nous rendrons pas à la cité des sciences comme chaque année.

Nous prévoyons une sortie « artistique » à Marnay-sur-Seine (10) au centre d'art (CAMAC) et au jardin botanique le jeudi 2 juin

Le cross des écoles du Pays de Bière aura lieu le vendredi 17 juin. Les GS et MS de l'école y participeront.

Le spectacle de fin d'année intitulé « Gratouille ou l'histoire d'une tâche de peinture » aura lieu le samedi 18 juin 2016 en début d'après-midi sur la scène installée pour la fête du village.

La kermesse de l'école organisée par « Maternelle Active » aura lieu dans la cour de l'école élémentaire le samedi 18 juin dans la continuité de notre spectacle.

RAPPEL : Il n'y aura pas classe le vendredi 6 mai, lendemain du jeudi de l'ascension.

L'an prochain nous perdrons 20 GS qui partiront en CP et nous accueillerons 20 PS (effectifs prévus en février 2016 et susceptibles d'évoluer).

Les futures PS bénéficieront comme les années précédentes d'un temps d'adaptation avec leur parent lors d'une semaine début juin. Rendez-vous sera pris avec les parents lors de l'inscription au sein de l'école maternelle entre le 17 et le 31 mai 2016. Les parents doivent impérativement faire le dossier d'inscription en mairie et prendre rendez-vous avec la directrice pour finaliser l'inscription.

5. Coopérative scolaire : Le solde est créditeur au 1^{er} mars de 1012,37€.

La vente des chocolats pour Noël a permis de dégager un bénéfice de 205,15€.

6. Les travaux : le verrou à la porte d'entrée a été placé mais aucune enseignante n'a été dotée d'une clé.

Le mur dont les pierres sont malheureusement descellées n'est à ce jour pas encore protégé. Un grillage pourrait éventuellement empêcher les autres pierres de tomber.

Une consolidation du mur est prévue par les services techniques de la mairie.

Le problème récurrent de fuites d'eau, de coupures d'électricité endommageant matériel informatique, électroménager (...) est pris en compte ; une étude du système électrique a été faite pendant les vacances de février révélant l'état désastreux d'une école provisoire vieille de 40 ans.

Des travaux au niveau du toit auraient dû être réalisés mercredi 23/03 d'après M. Vézilier, élu responsable des travaux rencontré le 18/03. Or au vu des nouvelles infiltrations consécutives des dernières pluies, les dits-travaux n'ont pas dû être effectués.

L'équipe entend bien que toutes les énergies et finances se tournent vers le projet de la nouvelle école. Pour autant, en l'attendant, la sécurité des élèves ne peut être mise de côté pendant encore 1 ou 2 ans.

Des demandes concrètes et ne pouvant attendre la nouvelle école ont été évoquées :

Demandes de renouvellement de chaises (25 chaises), achat d'une table ovale pour la garderie, CPL pour accéder à internet dans le dortoir afin que nos Atsem puissent entrer les livres de la bibliothèque directement sur notre logiciel de classement.

Problème de fermeture du portail de l'école

Problème d'éclairage dans les classes (néons condamnés du fait des coupures d'électricité)

Problème récurrent du courrier postal qui n'est pas déposé à l'école.

7. Le prochain conseil d'école est fixé au mardi 7 juin à 17h30.

M. Larché termine la séance en évoquant le projet de la nouvelle école pour lequel 4 projets d'architectes ont été retenus et doivent faire des propositions concrètes. Enseignants et parents d'élèves élus seront associés aux décisions. La nouvelle école devrait être située sur l'ancien hangar des pompiers, qui sera délocalisé près du château d'eau. Elle hébergera les trois classes de maternelle et la classe de CP. Sa livraison est prévue au plus tard fin 2018.

Signature Présidente de Séance :

Signature Secrétaire de séance :